

En direct de la CAF

Le Grand Pingouin *Pinguinus impennis* en France au XIX^e siècle

Jean-Marc Pons & la CAF

Le Grand Pingouin *Pinguinus impennis* fréquentait les côtes de France aux temps préhistoriques, jusqu'en Méditerranée. En effet, l'espèce a été représentée, il y a environ 18 500 ans, sur les parois de la grotte Cosquer près de Marseille, Bouches-du-Rhône (D'ERRICO 1994, CLOTTES *et al.* 2007). Sur la façade atlantique, l'espèce était chassée de façon intensive à la fin du Mésolithique (de 5 000 à 3 000 ans avant notre ère) sur les côtes et les îles de l'actuel Morbihan, ainsi qu'un peu plus récemment à l'Âge du bronze (de 2 300 à 800 ans avant notre ère) sur la côte basque (LORVELEC *et al.* 2006). La présence du Grand Pingouin dans notre pays est en revanche peu documentée pour la période historique: MAYAUD (1936), par exemple, se référant à BUREAU (1933), ne retient aucune mention dans son *Inventaire des oiseaux de France*. Cependant, le Grand Pingouin figurait encore en catégorie B de la Liste officielle des oiseaux de France version 2016 (COMMISSION DE L'AVIFAUNE

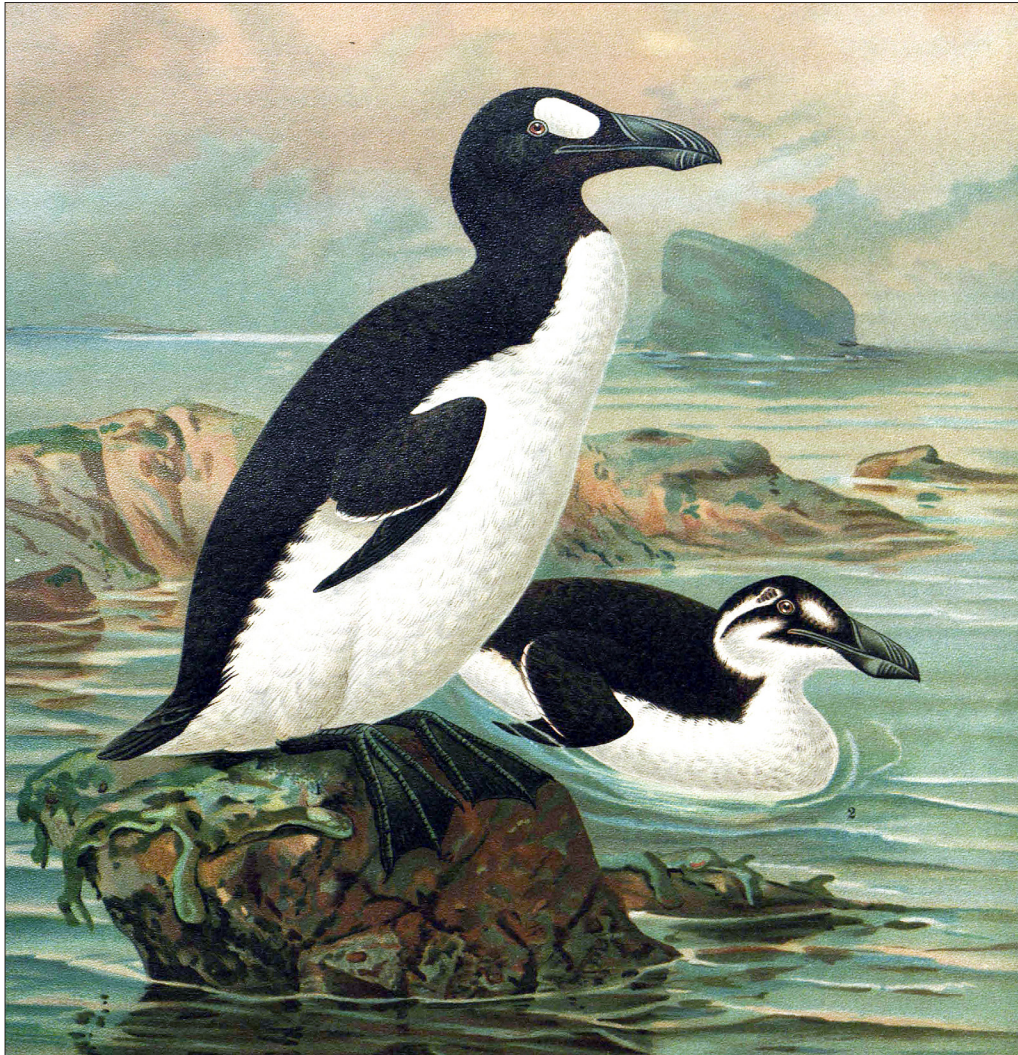
FRANÇAISE 2016), à la suite d'éléments publiés par plusieurs naturalistes français au XIX^e siècle (voir plus loin). Afin de réviser le statut de cette espèce en France, nous avons réuni les informations disponibles sur sa présence le long des côtes françaises de la Manche au XIX^e siècle. La validité de ces données et la probabilité que cette espèce, disparue vers le milieu de ce siècle, ait effectivement fréquenté les eaux du littoral français après 1800 sont discutées dans un contexte régional, incluant les données disponibles pour le sud-ouest de l'Angleterre et le sud-est de l'Irlande.

LE GRAND PINGOUIN DANS LES EAUX BRITANNIQUES ET IRLANDAISES

Les données britanniques postérieures à 1800 sont rares et toutes celles qui ont permis l'inscription du Grand Pingouin en catégorie B de la liste officielle des oiseaux de Grande-Bretagne proviennent d'Écosse. Ainsi, une femelle a été tuée en

1. Grand Pingouin *Pinguinus impennis* avalant un poisson (lithographie d'Edward Lear, 1804-1881). *Great Auk*.





2. Grand Pingouin *Pinguinus impennis* en plumage nuptial (à gauche) et hivernal (gravure de John Gerrard Keulemans, 1842-1912). *Great Auks in summer (bird perched on a rock) and winter plumage (bird swimming).*

1812 à Papa Westray, dans les îles Orcades, et le mâle auquel elle était appariée a aussi été tué l'année suivante dans la même localité (BANNERMAN & LODGE 1963). Ce dernier est conservé au British Museum. Plus tard, en 1821, un mâle capturé sur la petite île très isolée de St-Kilda, dans le nord-ouest de l'Écosse, est retourné à la nature après avoir réussi à s'échapper (BANNERMAN & LODGE 1963). Enfin, un individu, considéré comme le

dernier Grand Pingouin de Grande-Bretagne, a été tué à St-Kilda, en 1840, après avoir été « pris pour une sorcière » selon BANNERMAN & LODGE (1963) ! La présence avérée de l'espèce dans le sud-ouest de l'Angleterre constituerait un élément important pour l'interprétation des données provenant du littoral de la Manche en France. Il existe bien quelques mentions britanniques, mais, jugées peu fiables et mal documentées, elles n'ont pas

été validées par le BOURC. Ainsi, le Révérend H.G. Heaven a déclaré avoir reçu, autour de 1830, un œuf de Grand Pingouin provenant de l'île de Lundy d'une personne l'ayant assuré de la présence de l'espèce sur cette île (2 ou 3 individus) au début du XIX^e siècle (BOURNE 1993). Mais ces assertions ont été réfutées par GURNEY (1868), qui conclut qu'elle relève plus de l'affabulation que de l'histoire naturelle.

Plus intéressant, dans le sud-est de l'Irlande, le Grand Pingouin aurait fréquenté les eaux situées au large de Waterford et de Cork après 1800 (BOURNE 1993). Toutefois, le seul cas bien documenté concerne une femelle immature capturée vivante près de Waterford en mai 1834 et conservée à Dublin au musée du Trinity College (BANNERMAN & LODGE 1963). Cette donnée a permis l'inscription du Grand Pingouin en catégorie B sur la liste des oiseaux d'Irlande.

De cette rapide analyse, il ressort que la présence du Grand Pingouin dans les eaux de la mer Celtique et de la Manche devait être, au mieux, extrêmement rare au XIX^e siècle. Tout compte fait, elle repose sur la présence bien établie d'une seule femelle immature au sud-est de l'Irlande en 1834.

LE GRAND PINGOUIN EN FRANCE

Une donnée près de Cherbourg

La donnée la plus intéressante concernant la présence du Grand Pingouin à proximité des côtes françaises est celle rapportée par CANIVET (1843), qui fait état de trois oiseaux qui auraient été vus vers 1800 dans les environs de Cherbourg, Manche; deux furent tués et apportés au père de Canivet, qui les fit naturaliser afin de les intégrer à sa collection d'oiseaux. Canivet était un observateur scrupuleux et respecté par les ornithologues de son époque. Il connaissait bien les oiseaux marins et ses informations ont toujours été vérifiées quand elles ont pu être recoupées (G. Debout, comm. pers.). En conséquence, cette donnée apparemment fiable, mais toutefois de seconde main, pourrait attester de la présence ponctuelle de l'espèce le long des côtes françaises dans la première moitié du XIX^e siècle, contrairement à ce que pensait MAYAUD (1936).

Une autre près de Dieppe

L'autre donnée rapportée dans la littérature concerne le témoignage de Hardy (1841), qui fait état de Grands Pingouins présents au mois d'avril à proximité de la plage de Dieppe, Seine-Maritime, au cours de deux années différentes de la première moitié du XIX^e siècle, sans plus de précisions. Ces oiseaux n'auraient pas été vus par Hardy lui-même, mais par des chasseurs qui auraient « essayé de les tuer sans succès » (HARDY 1841). Par ailleurs, Vian (*cf.* GADEAU DE KERVILLE 1892) rapporte avoir vu chez Hardy, lors d'une visite effectuée en 1863, le crâne d'un Grand Pingouin qui aurait été capturé puis mangé par un douanier de Dieppe. Hardy était reconnu comme un observateur compétent. Les données qu'ils rapportent dans le cas du Grand Pingouin concernent donc au moins un et jusqu'à trois individus qui auraient été présents dans la région de Dieppe au cours de la première moitié du XIX^e siècle. Même si elles demeurent assez confuses et mal étayées, les observations rapportées par Hardy constituent donc des indications favorables à la possible présence de l'espèce en France.

DISCUSSION

La faiblesse des observations rapportées ci-dessus tient au fait que les auteurs n'ont pas été en contact direct avec l'espèce. Pour CANIVET (1843), il s'agit d'oiseaux apportés à son père, à qui l'on a affirmé qu'ils étaient d'origine locale. La date précise de la collecte de ces oiseaux est par ailleurs inconnue. Au début du XIX^e siècle, le Grand Pingouin, dont les effectifs avaient déjà considérablement diminué, était activement recherché par les collectionneurs. Il est permis de penser que cette espèce iconique devait nourrir un intense trafic du fait même de sa rareté et de la valeur marchande qui en découlait. On ne peut pas écarter l'idée qu'un oiseau supposé provenir des eaux françaises aurait eu plus de valeur commerciale. De plus, on a longtemps pensé que l'un des oiseaux mentionnés par CANIVET (1843) était celui exposé au musée Boucher de Perthes d'Abbeville, Somme (VOISIN & VOISIN 1991). Mais en réalité, le Grand Pingouin exposé dans ce musée proviendrait de la collection Duchesne de Lamotte; il

aurait été acquis au Musée royal de Copenhague et serait donc d'origine étrangère, probablement islandaise (BÉGUERIE-DE PAEPE 1998).

Nous ne disposons donc, contrairement à la situation rencontrée en Grande-Bretagne et en Irlande, d'aucun spécimen conservé dans un musée avec une origine géographique bien établie qui aurait pu constituer un élément vraiment tangible attestant de la présence du Grand Pingouin dans les eaux françaises. Nous n'avons pour éclairer notre jugement que des témoignages indirects et imprécis d'observateurs néanmoins réputés dignes de foi. Par ailleurs, à l'échelle géographique de la mer Celtique et de la Manche, l'espèce était extrêmement rare, voire absente, au début du XIX^e siècle, ce qui relativise la pertinence des témoignages qui nous sont parvenus. À l'échelle mondiale, la dernière preuve de reproduction du Grand Pingouin concerne un couple tué au mois de juin 1844 sur l'île d'Eldey, au sud-ouest de l'Islande. Après cette date, quelques observations éparses auraient été faites en Suède en 1848 et à Terre-Neuve, Canada, en 1852, dernière année où l'espèce a été vue dans la nature selon BIRDLIFE INTERNATIONAL (2016).

CONCLUSION

Les rares mentions concernant la présence du Grand Pingouin sur les côtes de la Manche, bien qu'émanant d'observateurs réputés sérieux, ne sont pas suffisamment étayées pour attester que cette espèce a bel et bien fréquenté les côtes françaises dans la première moitié du XIX^e siècle. En conséquence, la CAF a décidé de la supprimer de la liste des oiseaux de France version 2020 (COMMISSION DE L'AVIFAUNE FRANÇAISE 2020).

REMERCIEMENTS

Merci à Martin Collinson (British Ornithologists' Union), à Gérard Debout (Groupe Ornithologique Normand) et à Henri Gourdin, bon connaisseur de l'histoire de cette espèce disparue, pour leur aide précieuse dans le recueil des informations.

BIBLIOGRAPHIE

- BANNERMAN D.A. & LODGE G.E. (1963). *The birds of the British Isles* (Volume 12). Oliver and Boyd, Edinburgh.
- BÉGUERIE-DE PAEPE P. (1998). *Abbeville musée Boucher de Perthes: le guide*. Association des amis du musée Boucher-

- de-Perthes, Abbeville. • BIRDLIFE INTERNATIONAL (2016). *Pinguinus impennis*. The IUCN Red List of Threatened Species 2016. IUCN.
- BOURNE W.R.P. (1993). The story of the Great Auk *Pinguinis impennis*. *Archives of Natural History* 20(2): 257-278.
- BUREAU L. (1933). Le Pingouin Brachyptère *Alca impennis* Linné de la collection Jules Vian au Muséum d'histoire naturelle de Nantes. *Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France* 5^e série tome III: 165-171.
- CANIVET E. (1843). *Catalogue des oiseaux du département de la Manche*. Paris chez l'auteur, Saint-Lô, M. Rousseau.
- CLOTTES J., COURTIN J. & VANRELL L. (2007). La grotte Cosquer à Marseille. *Les dossiers d'archéologie* 324: 38-45.
- COMMISSION DE L'AVIFAUNE FRANÇAISE (2016). Liste officielle des Oiseaux de France – version 2016 (Catégories A, B et C). *Ornithos* 23-5: 254-271.
- COMMISSION DE L'AVIFAUNE FRANÇAISE (2020). Liste officielle des Oiseaux de France – version 2020 (Catégories A, B et C). *Ornithos* 27-3: 170-185.
- D'ERRICO F. (1994). Birds of Cosquer Cave. The Great Auk (*Pinguinus impennis*) and its significance during the Upper Palaeolithic. *Rock Art Research* 11: 45-57.
- GADEAU DE KERVILLE H. (1891). Faune de la Normandie. Fasc. III: Oiseaux (Pigeons, Gallinacés, Échassiers et Palmipèdes). *Bulletin de la Société des Amis des Sciences Naturelles de Rouen* 27 (2^e sem.): 201-583.
- GURNEY J.H. (1868). The Great Auk. *Zoologist* 2(3): 1442-1453.
- HARDY J. (1841). Catalogue des oiseaux observés dans le département de la Seine-inférieure. *Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie* XVII: 280-306.
- LORVELEC O., TRESSET A., PASCAL M. & VIGNE J.-D. (2006). *Invasions biologiques et extinctions*. Belin-Quae, Paris.
- MAYAUD N. (1936). *Inventaire des oiseaux de France*. Société d'Études Ornithologiques, Paris.
- VOISIN C. & VOISIN J.-F. (1991). Sur quelques spécimens remarquables de la collection d'oiseaux du musée Boucher de Perthes, d'Abbeville. *Bulletin de la Société d'Émulation d'Abbeville* 27: 105-114.

SUMMARY

Great Auk in France in early 19th century. Only two second-hand records of Great Auk in France are known: three birds could have been seen in the vicinity of Cherbourg around 1800, two of which were killed and naturalized; at least one and up to three birds believed to have been present near Dieppe during the first half of the 19th century. These data, although emanating from reputed serious observers, are not sufficiently substantiated to attest that Great Auk did indeed frequent the French coasts in the first half of the 19th century. As a result, the species was recently deleted from the French list.

Contact: Jean-Marc Pons
(jean-marc.pons@mnhn.fr)